



Paramètres électricité

Le tableau ci-dessous reprend l'historique de la valeur des indices ENDEX_103, BELPEX_M_S21 et BELPEX_M à partir de janvier 2021. Les prix sont indiqués en €/MWh HTVA.

1. Historique de la valeur des indices

Les tarifs des produits basés sur un indice 103 sont indexés trimestriellement.

Les tarifs des produits basés sur un indice BELPEX_M sont indexés mensuellement.

PÉRIODE	VALEUR DE L'INDICE ENDEX_103	VALEUR DE L'INDICE BELPEX_M_S21	VALEUR DE L'INDICE BELPEX_M
08/2022	236,058	-	
07/2022	236,058	-	321,330
06/2022	285,218	-	219,100
05/2022	285,218	-	176,640
04/2022	285,218	-	186,590
03/2022	293,872	-	265,710
02/2022	293,872	-	162,640
01/2022	293,872	-	191,400
12/2021	145,898	257,633	-
11/2021	145,898	211,790	-
10/2021	145,898	173,132	-
09/2021	72,488	140,283	-
08/2021	72,488	81,022	-
07/2021	72,488	78,456	-
06/2021	45,149	75,488	-
05/2021	45,149	56,291	-
04/2021	45,149	57,456	-
03/2021	48,992	47,726	-
02/2021	48,992	50,934	-
01/2021	48,992	60,405	-

ENDEX_103 représente la moyenne arithmétique en €/MWh des cotations « end of day » (jours ouvrables de ICE Endex) pour le produit ICE Endex Belgian Power Base Load Futures du trimestre Q publiées sur le site de la bourse d'énergie ICE ENDEX (<http://data.theice.com/>) pendant la période du 1er jour du mois M-1 au dernier jour du mois M-1 avant le début du trimestre.

BELPEX_M_S21 représente la moyenne pondérée des cotations journalières « Day Ahead Belpex Baseload » par le profil SLPS21 publié par Synergrid durant le mois de fourniture.

BELPEX_M représente la moyenne arithmétique des cotations journalières « Day Ahead Baseload » du mois M, telles que disponibles sur le site Internet de Belpex : <https://www.epexspot.com/en>

Vous pouvez également consulter les paramètres d'électricité sur : www.creg.be/fr/evolprix

Si vous avez opté pour un produit fixe, le tarif auquel vous avez souscrit vous sera appliqué dès votre première facture d'acompte.

Si vous avez opté pour un produit variable, le tarif qui sera facturé sur vos factures d'acompte sera basé sur une prévision de l'évolution des prix du marché sur les 12 prochains mois. Les prix officiels, connus a posteriori, vous seront appliqués lors de votre facture de régularisation annuelle.
